Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-218400299-20240411-2024-DELIB-024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2024

Département de VAUCLUSE

Arrondissement de CARPENTRAS

Nombre de membres En exercice : 27 Présents : 23 Votants : 27

N°2024/DELIB/024

Objet :

Montants des loyers des logements et locaux professionnels

> Rapporteur : Liliane DIAZ

COMMUNE DE CAMARET-SUR-AIGUES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 11 avril 2024

L'An deux mille vingt-quatre, le onze avril à dix-neuf heures,

le CONSEIL MUNICIPAL de Camaret-sur-Aigues, dûment convoqué le 28 mars 2024, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de Philippe de BEAUREGARD, Maire.

Présents: Liliane DIAZ, Hervé AURIACH, Sylvette GILL, Christine WINKELMANN, Antonio MUGA, Renée SOVERA Jean-Luc DA COSTA, adjoints. Raymond KARASZI, Francine DENEUX, Laurence TURCHINI, Martine KOENIGUER, Patricia ROCHE, Patrick FARRE, Gérard THON, Jean-Paul LENER, Elvire TEOCCHI, Isabelle LATARD, Jean-Baptiste SAVIN, Richard BRANCORSINI, Jean-François NORMANI, Chantal BERGEL et Claude CHEVALIER, Conseillers Municipaux.

Procurations: Jean-Michel MARLOT ayant donné procuration à Jean-Luc DA COSTA, Christiane VEZIAN ayant donné procuration à Christine WINKELMANN, Christophe LACROIX ayant donné procuration à Sylvette GILL et Françoise VIRLOUVET ayant donné procuration à Richard BRANCORSINI.

Absents excusés: Néant.

Considérant la désignation de Madame Liliane DIAZ, comme secrétaire de séance,

Le Conseil Municipal,

La commune entend rappeler les montants des loyers des logements communaux et locaux professionnels et de fixer les nouveaux montants des loyers du logement de la Poste et du logement avenue Mont-Ventoux 2° étage – porte gauche, récemment rénovés, à compter du 1er Mai 2024, comme suit comme suit :

LOGEMENTS COMMUNAUX

Adresse logement	Type de bail / Logement	Montant du loyer	Variation du prix
3 impasse Moulin de la Galette	Habitation T2 (50 m²)	239.43 €	Annuelle selon l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE
212 avenue du Mont Ventoux	Habitation T3	508,89 €	Annuelle selon l'indice de référence des
RDC – porte gauche	(60 m²)		loyers publié par l'INSEE
212 avenue du Mont Ventoux	Habitation T4	524.15 €	Annuelle selon l'indice de référence des
RDC – porte droite	(75 m²)		loyers publié par l'INSEE
212 avenue du Mont Ventoux	Habitation T3	435€	Annuelle selon l'indice de référence des
1er étage – porte gauche	(60 m²)		loyers publié par l'INSEE
212 avenue du Mont Ventoux	Habitation T4	470 €	Annuelle selon l'indice de référence des
1 ^{er} étage – porte droite	(70 m²)		loyers publié par l'INSEE
212 avenue du Mont Ventoux	Habitation T3	435 €	Annuelle selon l'indice de référence
2ème étage – porte gauche	(60 m²)		des loyers publié par l'INSEE
212 avenue du Mont Ventoux 2 ^{ème} étage – porte droite	Habitation T4 (70 m²) Conventionné CAF	386,06 €	Annuelle selon l'indice de référence de loyers publié par l'INSEE
129 avenue Louis Pasteur	Habitation T3 (61 m²)	515.64 €	Annuelle selon l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE
54 avenue Fernand Gonnet	Habitation T2	465.72 €	Annuelle selon l'indice de référence des
1er étage – appartement 1	(39 m²)		loyers publié par l'INSEE
54 avenue Fernand Gonnet	Habitation T2	413.98 €	Annuelle selon l'indice de référence de
1er étage – appartement 2	(39 m²)		loyers publié par l'INSEE

LOGEMENTS COMMUNAUX

Adresse logement	Type de bail / Logement	Montant du loyer	Variation du prix
54 avenue Fernand Gonnet	Habitation T2	413.97 €	Annuelle selon l'indice de référence des
2 ^{ème} étage – appartement 3	(39 m²)		loyers publié par l'INSEE
54 avenue Fernand Gonnet	Habitation T2	414 €	Annuelle selon l'indice de référence des
2 ^{ème} étage – appartement 4	(40 m²)		loyers publié par l'INSEE
83 cours du Midi 1 ^{er} étage	Habitation T2 (47 m²) Logement social	264,76 €	Annuelle selon l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE
83 cours du Midi 2 ^{ème} étage	Habitation T2 (47 m²) Logement social	264,76 €	Annuelle selon l'indice de référence des loyers publié par l'INSEE
124 avenue Fernand Gonnet	Habitation T4	530 €	Annuelle selon l'indice de référence
(Bâtiment de la Poste)	(90 m²)		des loyers publié par l'INSEE

LOCAUX PROFESSIONNELS

Adresse local	Type de bail / Local	Montant du loyer	Variation du prix
BUREAU DE POSTE 124 avenue Fernand Gonnet	Bureau de poste (78 m²)	4 411,08 € ANNUEL	Annuelle selon l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE
CABINET MEDICAL 31 avenue Fernand Gonnet	Cabinet médical (70 m²)	200 €	Annuelle selon l'indice du coût de la construction publié par l'INSEE

Considérant que ces montants ne sauraient être regardés comme excessifs en comparaison des loyers pratiqués sur le territoire de la Commune de Camaret-sur-Aigues,

Vu le budget de la Commune,

DECIDE à l'unanimité :

- D'approuver les montants de loyers fixés ci-dessus,
- De préciser que ces nouveaux loyers feront l'objet des actualisations annuelles publiées par l'INSEE.
- D'autoriser Monsieur le Maire à réclamer un mois de caution à tout nouveau locataire de logements communaux,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document concernant cette location.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.

Philippe de BEAUREGARD,

Maire

Liliane DIAZ-Secrétaire de séance

Publié sur le site de la commune le : 1 9 AVR. 2024
Transmis en Préfecture de Vaucluse le : 1 8 AVR. 2024
Le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa notification et/ou de sa publication. Le Tribunal Administratif peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr.



